

MATERNELLE AU CINEMA, modalités-inscription

2023-2024

Contact : Prune Paquereau, 04 91 46 02 83 / prune.alhambra13@orange.fr

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de l'Alhambra : <https://education.alhambracine>

Inscriptions et rendez-vous de rentrée le Lundi 11 et le Mardi 12 Septembre de 16h30 à 19h à l'Alhambra

Tarifs et règlement

La place de cinéma est à 2€50 par enfant et par séance.

- Le transport est mis en place par l'Alhambra - forfait de 150€ par bus de 57 places (l'Alhambra paie sur ces fonds propres le complément du prix du bus).
- Les accompagnateurs ne paient pas la place de cinéma.
- Les séances doivent être réglées de préférence par chèque le jour même.

La gestion du transport et du planning est assurée par l'Alhambra. Nous vous contactons pour vous donner la date de la séance et l'horaire de passage du bus. En cas d'annulation ou de déplacement de la séance, nous vous demandons de nous avertir au minimum 48 heures à l'avance, si ce n'est pas fait, nous serons dans l'obligation de vous facturer le montant du transport (460€ par bus).

Chaque enseignant inscrit s'engage à respecter le cahier des charges national et départemental, à savoir :

- Assister avec sa classe aux deux ou trois séances programmées dans l'année scolaire.
- Assister aux prévisionnements qui se déroulent hors temps scolaire.

Modalités d'inscription

- inscription nécessaire du dispositif Premières Séances dans le projet d'école
- double inscription, à réaliser :
 - du côté de l'Education nationale, inscription réalisée en fin d'année 2023 sur l'application ADAGE *
 - auprès de l'Alhambra. Fiche d'inscription ci-jointe à rapporter au plus tard à l'Alhambra le Lundi 11 ou le Mardi 12 Septembre de 16h30 à 19h, ou à retourner par mail à Prune : prune.alhambra13@orange.fr.

• pour faciliter la circulation des informations, nous demandons à chaque enseignant inscrit de communiquer son mail. Nous demandons à un enseignant d'être le correspondant privilégié du projet. Il s'engage à faire le relais entre le cinéma et l'équipe enseignante.

* concernant l'aide financière, nous rappelons qu'elle n'est pas garantie, ne couvre pas la totalité de la prise en charge financière du projet et que les écoles sont informées au cours de l'année. Et donc cela nécessite que vous soyez autonome financièrement avec ou sans cette aide complémentaire.

Votre inscription en septembre vous engage sur les deux séances de l'année.

À Marseille , le :

Signature du directeur(trice) ou de l'enseignant(e) correspondant (e):

ENSEIGNANT CORRESPONDANT POUR L'ÉCOLE

Nom : Prénom :

Email :

Téléphone portable :

* l'enseignant correspondant s'engage à faire le relais entre le cinéma et l'équipe enseignante participant au dispositif.

COORDONNÉES DE TOUS LES ENSEIGNANTS INSCRITS À PREMIÈRES SÉANCES

NOM : Prénom :

Mail :

NOM : Prénom :

Mail :

NOM : Prénom :

Mail :

NOM : Prénom :

Mail :

NOM : Prénom :

Mail :

NOM : Prénom :

Mail :

NOM : Prénom :

Mail :

NOM : Prénom :

Mail :

NOM : Prénom :

Mail :